

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 12

Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 02 avril 2025

Convocation affichée le : 02 avril 2025

Procès-verbal affiché le : 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absent excusé : Jean-Pierre BATAIS donne pouvoir à Claude PAPADOPOULOS

Absent : Franck SAMSON

Dominique ABALAIN a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 2025/21	Modification du tableau des effectifs
---------------------------------	--

Monsieur le Maire informe l'assemblée

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1
Vu la délibération 2025/07 du 13 février 2025, création d'un poste d'agent du patrimoine au 5 mai 2025
Vu la saisine CST de modification de l'organigramme
Vu la délibération 2025/19 du 10 avril 2025 création et suppression de poste filière administratif
Vu la délibération 2025/20 du 10 avril 2025 création et suppression de poste filière technique

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Il convient de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} mai 2025

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'adopter la proposition du Maire
- De modifier le tableau des emplois à compter du 01/05/2025
- D'annexer à la présente délibération le tableau des effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS
Au 01/05/2025
COMMUNE DE SAINT-THUAL

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Poste occupé	
							Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)
Filière Administrative (service administratif)								
Délibération n°2022/64 du 10/11/2022 modifié par délibération du 13/12/2023	Adjoint Administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	35.00	35H00	Secrétaire de Mairie		Titulaire	TC
Délibération 2025/19 du 10 avril 2025	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	35.00	35H00	Agent accueil		Titulaire	TC
Filière Technique (service technique)								
Délibérations du 12/05/2000 et du 08/07/2005 Modifiées par délibération du 01/09 2008 Modifiées par délibération du 20/07/2012 Modifiées par n°2019/42 du 20/09/2019	Adjoint technique territorial	C	61H00 par mois	61H00 par mois	Chargé d'entretien des locaux		Titulaire	TNC
Délibération 2025/20 du 10 avril 2025	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	35.00	35H00	Agent polyvalent des services techniques		Titulaire	TC
Délibération n°2023/12 du 09/02/2023	Adjoint technique territorial	C	17.50	17H30	Agent polyvalent des services techniques		Titulaire	TNC
Filière Culturelle (service bibliothèque)								
Délibération n°2025/07 du 13/02/2025	Adjoint territorial du patrimoine	C	8.00	8H00	Gestion de la bibliothèque municipale	Création de poste au 05/05/2025	Contractuel	TNC

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Dominique ABALAIN